

Bordeaux, le 18 février 2026

AVIS DE VIGILANCE CRUES

CONFLUENCE GARONNE - DORDOGNE

Sur information du service de prévision des crues Gironde Adour Dordogne, le préfet de la Gironde retransmet la :

VIGILANCE ROUGE

sur l'ensemble des communes de la confluence Garonne et Dordogne à partir du **jeudi 19 février 2026**.

Situation actuelle et évolution prévue :

Les coefficients de marée importants et en hausse (maximum 97 jeudi et vendredi), associés à une surcote importante et aux crues fluviales occasionnent des niveaux très importants lors des pleines mers sur le tronçon de la Confluence Garonne-Dordogne. Dans le secteur de Libourne, la conjonction des marées et des crues en cours sur la Dordogne, la Dronne et l'Isle entraînent des débordements dommageables lors des prochaines pleines mers. Des débordements majeurs sont attendus lors de la pleine mer de jeudi matin. Dans le secteur de Bordeaux, la conjonction des marées et de la crue importante en cours sur la Garonne entraînent des débordements dommageables lors des prochaines pleines mers et des débordements majeurs lors de la pleine mer de jeudi matin.

Débordements majeurs dans les secteurs de Libourne et de Bordeaux lors de la pleine mer de jeudi matin.

Conséquences possibles :

Des inondations très importantes sont possibles y compris dans les zones rarement inondées.

Les conditions de circulation peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau routier ou ferroviaire.

Des coupures d'électricité plus ou moins longues peuvent se produire.

Des phénomènes de rupture ou de débordement de digues peuvent se produire.

Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Prévisions des hauteurs d'eau		
Stations	Date et heure	Cotes à l'échelle (en mètres)
Libourne	18/02/2026 – 20:06	Entre 6,01 et 6,31
	19/02/2026 – 08:26	Entre 6,29 et 6,65
	19/02/2026 – 20:46	Entre 6,08 et 6,44
Bordeaux	18/02/2026 – 19:24	Entre 6,33 et 6,57
	19/02/2026 – 07:44	Entre 6,81 et 7,15
	19/02/2026 – 20:04	Entre 6,39 et 6,71

N-B : Calcul de la cote NGF, ajouter à la cote à l'échelle, 1,81 pour Bordeaux et 1,17 pour Libourne.

À partir de la réception de ce message, il est demandé aux maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

- Tenez-vous informés de la situation
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable
- Conformez-vous à la signalisation routière

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la crue : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le Préfet
Le Sous-Préfet, directeur de cabinet,
Pour le préfet,

Destinataires pour action : CODIS 33 – CORG 33 – DIPN/CIC – DDTM/SRGC – GPMB – Bordeaux-Métropole – Maires des communes situées sur la Garonne entre Ambès/Labarde en aval et Portets/Langoiran en amont – sur la Dordogne entre Ambès/Saint Seurin de Bourg en aval et Libourne/Aveyres en amont
Destinataires pour information : Secrétaire général de la préfecture – Sous-préfets de Libourne, Langon, Lesparre et Blaye – DREAL – Météo-France – PCGI Airbus – SPC GAD – Médias radio/TV 33